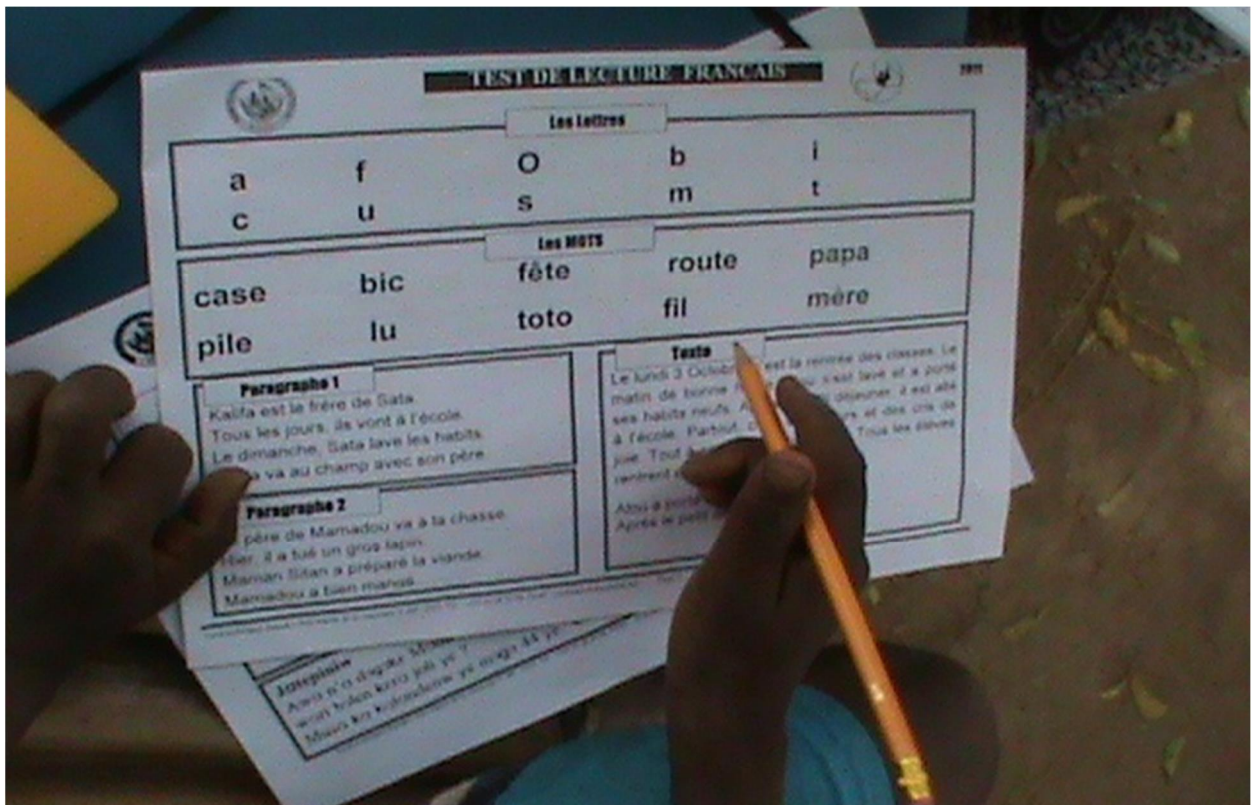




CADRE GENERAL D'ÉVALUATION 2014-2017



Éuvre Malienne d'Aide à l'Enfance du Sahel (OMAES)
 BP 2323 tel : +223 44 90 22 03/04
 Bamako, Mali
 Email : omaesa@afribone.net.ml

Juillet 2015

I. Contexte et justification

Depuis les indépendances, les autorités publiques maliennes se sont investies à adapter l'école héritée de la colonisation aux besoins et exigences de développement d'une nation nouvellement indépendante. Dans ce cadre, des réformes se sont suivies et ont contribué à améliorer la situation de l'éducation au Mali. Le système a reposé sur une gestion centralisée dans lequel l'Etat dispose à lui seul les compétences et les ressources allouées à l'éducation et définit la politique à tous les niveaux jusqu'à l'avènement de la démocratie et de la décentralisation en 1992. Avec la décentralisation, l'Etat va transférer aux collectivités territoriales décentralisées, les compétences et les ressources par une gestion décentralisée de l'éducation conformément à l'esprit de la décentralisation. Ces efforts de réformes sont surtout mis l'accent sur l'accès au détriment de la qualité des apprentissages scolaires. Ainsi les collectivités territoriales deviennent responsables de la gestion de l'éducation conformément à la politique éducative nationale et à l'esprit de la décentralisation.

C'est ainsi, qu'après plus de cinq décennies d'indépendance et de gestion de notre système éducatif, le niveau des élèves est très bas partout dans le pays, d'où «Les élèves ne sont pas en train d'apprendre». Cette situation résulte de beaucoup de paramètres, comme la faible implication et le peu de participation de la société civile dans la définition et l'orientation des politiques éducatives et particulièrement le processus d'évaluation des apprentissages scolaires, la sous-information des parents et des communautés du niveau réel des apprentissages scolaires de leurs enfants.

Consciente de cette situation, l'OMAES (ŕuvre Malienne d'Aide à l'Enfance du Sahel) a suscité la réflexion autour de la question, avec la participation des différentes catégories d'acteurs impliqués dans l'éducation au Mali. Ces échanges ont conclu à la nécessité pour la société civile de définir un mécanisme indépendant d'évaluation des apprentissages scolaires, dont les données sont collectées et les résultats restitués jusqu'à la base (dans les ménages, les villages, quartiers, etc.) pour une prise de conscience collective de la situation réelle des apprentissages scolaires dans le pays et des enjeux pour le développement national. C'est dans ce contexte que l'ONG a initié, sur financement de la Fondation Hewlett, le Programme d'Evaluation des apprentissages scolaires par la société civile au Mali, intitulé «Bunko». Il consiste, sur la base d'outils simples, fiables et applicables par les acteurs à la base, à effectuer des évaluations annuelles ou biennales des compétences fondamentales en lecture et en mathématique de tous les enfants de 6 à 14 ans dans les ménages, en présence des parents. Les résultats sont diffusés auprès de tous les acteurs (parents dans les ménages, les communautés villageoises, les élus, les services techniques, les organisations de la société civile, etc.), à tous les niveaux (ménage, village, communal, local, régional et national). Cette forme d'évaluation des apprentissages scolaires, dans un environnement extrascolaire (les ménages), avec un éventail très élargi de diffusion des résultats, permet d'informer régulièrement les acteurs de l'éducation (surtout les communautés à la base) du niveau réel des apprentissages scolaires et de les amener à s'impliquer davantage en faveur d'une éducation de qualité au Mali, l'objectif général du programme étant d'améliorer la qualité de l'éducation en mettant l'accent sur les résultats des apprentissages scolaires.

Depuis 2011, l'ŕuvre Malienne d'Aide à l'Enfance du Sahel (OMAES), s'investit dans un processus d'évaluation citoyenne des apprentissages scolaires et de communication autour des résultats à travers Bunko. A la différence des évaluations officielles, Bunko évalue dans les

ménages et couvre tous les enfants de 6 à 14 ans (scolarisés, déscolarisés et non scolarisés) et ouvre le débat sur les résultats de l'évaluation en impliquant les parents, les communautés, les élus/collectivités, les services techniques centraux et déconcentrés de l'éducation et la société civile pour un changement de pratiques et de politiques.

1.1 Vision, Mission et Objectifs de B kunko

La vision de B kunko est de devenir **une référence en matière d'évaluation des apprentissages scolaires** et une source d'inspiration pour le Gouvernement et les acteurs non gouvernementaux

Sa mission est qu'à l'horizon 2017, au Mali, des objectifs éducatifs plus spécifiques, des politiques et initiatives d'amélioration mesurable et significative de la compétence en lecture et mathématiques des enfants de 6 à 14 soient mis en place au niveau national et local

Ses objectifs spécifiques sont :

- Renforcer et consolider la méthode d'évaluation B kunko des compétences de base en lecture et en mathématiques des enfants de 6 à 14 ans ;
- Améliorer la qualité et la fiabilité des données collectées par la mise en place de mesures d'assurance qualité (formation des points focaux et relais, suivi de la collecte de données, saisie des données collectées) ;
- Renforcer et intensifier la campagne de communication et de plaidoyer de B kunko afin d'améliorer la qualité de l'éducation à travers les rencontres/débats sur les résultats au niveau national et local, la production et la diffusion de sketch à la télévision, le publi-reportage, la confection et la distribution d'imprimés B kunko (blocs notes, teeshirts, casquettes, affiches sur les résultats) ;

Mettre en place un système de suivi des changements induits par B kunko par l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'amélioration de la qualité de l'éducation.

Cependant, bien que complémentaire des évaluations officielles, B kunko se distingue de ces dernières par la simplicité des outils, la disponibilité rapide des résultats et leur diffusion à grande échelle. Le tableau ci-après établit les différences et les similitudes entre B kunko et les évaluations officielles.

Eléments de comparaison	Evaluation B kunko	Evaluations officielles
Cibles	Tous les enfants de 6 à 14 ans (scolarisés, déscolarisés et non scolarisés)	Elèves
Acteurs	La société civile en collaboration avec les communautés et les services techniques de l'éducation	L'Etat, les Organismes Internationaux, les experts et services techniques de l'éducation
Lieux de l'évaluation	Dans les ménages et en présence des parents	Cadre scolaire
Outils	Plus simples et applicables par les acteurs à la base	Très techniques et réservés aux seuls spécialistes
Rapport	Expression simple et compréhensible	Expression technique et réservée aux spécialistes de l'éducation
Niveau de diffusion	Diffusion à tous les niveaux jusqu'aux communautés à la base	Diffusion au niveau technique et de décision
Eléments d'appréciation	Reconnaissance, compréhension, résolution	Reconnaissance, compréhension, résolution, fluidité

1.2 Principes fondamentaux de B kunko

L'élaboration et la mise en œuvre du modèle B kunko sont guidées par les principes fondamentaux des évaluations citoyennes, à savoir:

- L'évaluation **B kunko se fait dans ménages et non à l'école**. Si le but est l'éducation pour TOUS les enfants, les évaluations doivent assurer que TOUS les enfants sont représentés dans l'échantillon. Dans la plupart des pays en développement, ceci n'est pas possible si les mises en épreuve se font à l'école et non à la maison.
- L'évaluation **B kunko est menée oralement, vis à vis avec chaque enfant**. Les résultats des épreuves traditionnelles de papier-stylo cachent le fait que beaucoup d'enfants ne peuvent pas lire. L'oral, l'épreuve vis à vis est le seul moyen à mesurer si l'enfant peut lire.
- Les **outils et méthodes B kunko sont simples et faciles à utiliser** car l'évaluation se fait en présence des parents sur la base d'outils qu'ils peuvent utiliser pour suivre les enfants à la maison. Ainsi, l'évaluation B kunko permet aux parents, aux enseignants, et les gens ordinaires de comprendre les résultats et de faire partie du processus. Ce n'est que quand beaucoup de gens constatent qu'il y a un problème que les solutions peuvent être discutées et mise en œuvre.
- L'évaluation **B kunko** est menée à grande échelle afin que les résultats soient représentatifs aux niveaux sous-nationaux et nationaux.

Ces principes fondamentaux constituent les caractéristiques principales de tous les programmes membres de la famille des évaluations citoyennes composée de : ASER en Inde, au Pakistan, au Nigeria, UWEZO en Afrique de l'Est (Kenya, Ouganda et Tanzanie), Bækunko au Mali, Jangandoo au Sénégal et de MIA au Mexique.

Pour l'exécution de ce programme, l'OMAES a mis en place une équipe technique qui assure la conception des outils, la formation des acteurs, la mise en œuvre des évaluations, l'analyse, l'interprétation, la diffusion du rapport et le suivi des changements induits. Cette équipe est assistée par un comité pédagogique, un conseil consultatif et des organisations partenaires chargées de la mobilisation sociale et de la restitution des résultats sur le terrain. Le processus implique également les services centraux et déconcentrés du Ministère de l'éducation et les collectivités décentralisées dans la mise en œuvre.

Le présent document intitulé **CADRE D'ÉVALUATION** est un outil référentiel qui définit les orientations stratégiques des évaluations B kunko conformément à ses principes fondamentaux.

II. Le cadre général d'évaluation de B kunko

Le cadre d'évaluation de B kunko est le seul cadre de référence pour toute intervention dans le processus des évaluations citoyennes, conduites au Mali par l'OMAES. Il permet de souscrire toutes les interventions théoriques et pratiques des acteurs de mise en œuvre du programme. Il définit le niveau d'instruction spécifique de l'évaluation, les domaines couverts par l'évaluation B kunko, les compétences ou connaissances testés dans chaque domaine, les procédures d'élaboration des tests (contenus et processus) et la manière dont les résultats sont rapportés.

2.1 Objectifs du cadre d'évaluation

- Orienter les interventions stratégiques du programme ;
- Assurer la cohérence et la qualité dans l'élaboration des tests d'évaluation dans une même année, d'une année à l'autre, dans une même langue et entre plusieurs langues ;
- Fournir aux acteurs concernés et intéressés (de l'intérieur comme de l'extérieur), un langage ou une terminologie commune pour discuter du programme et de ses résultats.

2.2 Orientations stratégiques de l'évaluation B kunko

2.2.1 Cibles et niveau d'instruction de référence de l'évaluation B kunko

B kunko a la spécificité d'avoir comme cible les enfants de 6 à 14 ans, sans exclusion préalable et se passe dans un environnement familial et non dans un cadre scolaire. Ainsi, dans les ménages sélectionnés, tous les enfants se trouvant dans la tranche d'âges 6 -14 ans, scolarisés, déscolarisés ou non scolarisés sont évalués. Cette tranche d'âges correspond au cycle fondamental qui est un bloc de 9 ans, allant de la 1^{ère} année où l'admission est entre 6 et 7 ans, à la 9^{ème} année où l'enfant, sans redoublement, aura 14 ans. Cependant, B kunko reconnaît des cas de scolarisation précoce ou tardive qui font que dans certains ménages, on peut rencontrer des enfants de 5 ans scolarisés et d'autres de plus de 14 ans mais encore au cycle fondamental. Ces enfants ne seront pas couverts par l'évaluation puisqu'ils ne répondent pas au critère d'âge.

Le niveau d'instruction de référence est le **NIVEAU 1** du Curriculum de l'enseignement fondamental au Mali (1^{ère} et 2^{ème} années fondamentales). Tous les tests d'évaluation quel que soit le domaine, sont élaborés sur cette base et ne peuvent qu'évaluer les compétences de ce niveau.

2.2.2 Définition des domaines de l'évaluation de B kunko

L'évaluation B kunko porte sur la lecture et les mathématiques. Elle teste les compétences de base des enfants dans ces deux domaines. B kunko ne cherche pas à établir ce que l'enfant est capable de faire en fonction de son niveau d'étude (classe) qu'il fréquente mais plutôt vérifie si les enfants évalués disposent des compétences de bases en lecture et en mathématiques. Il est évident que si un enfant n'a pas ces compétences, il va difficilement finir le cycle fondamental. Ainsi, dans ces différents domaines, l'évaluation vise à déterminer si les enfants sont capables de restituer des acquis scolaires, mais aussi s'ils sont capables de faire des extrapolations à partir de ce qu'ils ont appris et d'appliquer leurs connaissances dans des situations inédites.

➤ **Domaine de la lecture**

La lecture est la base de tous les apprentissages. Pour comprendre un écrit il faut au préalable pouvoir le décoder et le lire. Savoir lire c'est également pouvoir apprendre. Il faut donc développer chez les enfants la culture de la lecture pour créer en eux l'envie et le désir d'apprendre. Dans tous les pays, les partenaires de l'éducation convergent à développer les meilleures stratégies pour améliorer les compétences des enfants en lecture et par ricochet, améliorer les apprentissages scolaires.

Comprendre l'écrit, c'est non seulement comprendre et utiliser des textes écrits, mais aussi réfléchir à leur propos et s'y engager. Cette capacité devrait permettre à chacun de réaliser ses objectifs, de développer ses connaissances et son potentiel et de prendre une part active dans la société. Cependant, tous s'accordent que les fondements de la capacité de lecture d'un enfant

s'établissent au niveau des trois premières années d'étude. C'est pour cette raison que les évaluations B kunko dans le domaine de la lecture cherchent à vérifier si tous les enfants de 6 à 14 ans disposent de ces compétences ou non et au besoin en informe les acteurs directement concernés pour qu'ils prennent les mesures nécessaires.

➤ **Domaine des mathématiques**

La culture mathématique est l'aptitude d'un individu à formuler, employer et interpréter des mathématiques dans un éventail de contextes, c'est à dire à raisonner en termes mathématiques et à utiliser des concepts, procédures, faits et outils mathématiques pour décrire, expliquer et prévoir des phénomènes. Les mathématiques aident les individus à se comporter en citoyens constructifs, engagés et réfléchis, c'est-à-dire à poser des jugements et à prendre des décisions en toute connaissance de cause. Elles sont indispensables pour permettre à un individu de mieux appréhender les situations diverses et les problèmes auxquels il peut être confronté dans sa vie personnelle, professionnelle et sociétale. L'OMAES reste convaincue que pour prétendre à ces compétences, il faut au préalable disposer des compétences fondamentales dans ce domaine. C'est pour cette raison que les évaluations B kunko dans le domaine des mathématiques cherchent à vérifier si tous les enfants de 6 à 14 ans disposent de ces compétences ou non et au besoin en informe les acteurs directement concernés pour qu'ils prennent les mesures nécessaires.

2.2.3. Méthodologie de mise en œuvre de l'évaluation B kunko

Les épreuves sont de type « papier-crayon » soumis aux enfants et les tests n'intègrent pas le chronomètre (fluidité).

En lecture, le test est composé de cinq (05) items dont l'item lettre/son où l'enfant identifie et lit 8 lettres/sons ; l'item syllabe où l'enfant identifie et lit 8 syllabes, l'item mot où l'enfant identifie et lit 8 mots, l'item lecture courante où l'enfant lit à haute voix, quatre (04) phrases simples et l'item Compréhension où l'enfant lit silencieusement un texte de six (06) à sept (07) phrases et répond à quatre (04) questions de compréhension.

En mathématique, le test comprend un (01) item en numération, deux (02) items en pratique opératoire (item pratique opératoire à un chiffre, item pratique opératoire à deux chiffres), un (01) item en résolution des problèmes, deux (02) items en géométrie (item identification de figure géométrique et item reproduction d'une figure géométrique) ; un (01) item de mesure (item mesure de longueur, mesure de masse et mesure de capacité) et un (01) item notion d'espace.

Qu'il s'agisse de la lecture ou des mathématiques, le test commence toujours par l'item le plus facile pour atteindre le plus difficile pour l'enfant. Quel que soit la performance de l'enfant à un item, il est testé à l'item supérieur suivant. Cela laisse sous-entendre que tous les enfants ciblés et atteints sont testés à tous les items du domaine de lecture et de celui des mathématiques.

2.2.4 Les instruments contextuels (Fiche de données village/quartier ; Fiche d'Observation Ecole ; Fiche de données Ménage)

En plus de renseigner sur le niveau de compétence des enfants en lecture et mathématiques, B kunko collecte aussi des données sur les facteurs contextuels au niveau du village, de l'école et sur le ménage de vie des enfants. Pour ce faire, trois (03) outils de collecte de données sont élaborés, à savoir :

1. La Fiche de données Village/Quartier, utilisée pour la collecte des données sur les facteurs contextuels au niveau du village/quartier qui influent sur la qualité des apprentissages scolaires des enfants ;
2. La Fiche d'Observation Ecole qui permet de collecter des informations sur les facteurs existants au niveau de l'école observée et qui peuvent influencer la qualité des apprentissages scolaires des enfants ;
3. La Fiche de données Ménage/Enfant qui renseigne sur l'identité des enfants évalués (nom, âge et sexe), leurs statuts (scolarisés, déscolarisés ou non scolarisés), le statut de l'école de l'enfant, le type d'enseignement au cas où l'enfant est scolarisé, le motif de déscolarisation et la classe au cas où il est déscolarisé, la structure éducative fréquentée par l'enfant au cas où il est scolarisé et les niveaux de compétences de l'enfant en lecture et mathématiques, les facteurs contextuels au niveau du ménage où vit l'enfant.
4. L'évaluation a lieu chaque année ou chaque deux (02) ans.
5. Les résultats mettent en évidence le profil général des connaissances et compétences des enfants de 6 à 14 ans en lecture et en mathématiques, les indicateurs contextuels reliant les résultats des enfants à des caractéristiques propres aux élèves, à leurs ménages et aux établissements d'enseignement dans les villages. Ces données constituent une base importante de connaissances et de compétences des enfants de 6 à 14 ans en lecture et en mathématiques au service de la recherche et de l'analyse de la politique éducative nationale.

NB : Les documents de cadres des principes et procédures d'élaboration des tests en lecture et mathématiques précisent les acteurs impliqués dans le processus d'élaboration des tests, les contenus et la structuration des tests et des items et les compétences évalués par item

2.3 PRINCIPES ET PROCEDURES DE DEVELOPPEMENT DES TESTS D'ÉVALUATION

Le programme d'évaluation des apprentissages scolaires par la société civile (B kunko) a comme mission fondamentale d'évaluer dans les ménages, les compétences basiques des enfants de 6 à 14 ans en lecture, mathématiques et culture générale et communiquer autour des résultats de l'évaluation à l'attention des parents dans les ménages, des citoyens, et des décideurs locaux et nationaux en vue d'un changement de pratiques et de politiques en faveur des apprentissages de qualité partout au Mali. A cet effet, le programme s'attèle à développer des tests d'évaluation fiables qui permettent de mesurer de façon efficace, le niveau de compétences des sujets soumis à l'évaluation. Le présent document intitulé Principes et procédures de développement des tests permet d'orienter le développement des tests dans le cadre de B kunko (le processus et les principes).

2.3.1 Objectifs du cadre :

- Orienter les concepteurs des tests sur les principes et les procédures d'élaboration des tests, le choix et la composition des items, les normes référentielles d'élaboration des tests (niveau de compétence à mesurer) ;
- Assurer la comparabilité, la fiabilité et l'efficacité des tests B kunko ;
- Permettre aux acteurs d'avoir une compréhension partagée des tests afin d'avoir un même langage pour discuter les résultats de B kunko.

2.3.2 Principes généraux d'élaboration des tests

L'élaboration des items de test sera guidée par les principes suivants:

1. Les tests de B kunko évaluent les compétences du niveau 1 du curriculum de l'enseignement (1^{ère} et 2^{ème} années fondamentales) et s'appliquent aux enfants de 6 à 14 ans (tranche d'âges correspondant au cycle de l'enseignement fondamental) ;
2. Les tests sont élaborés par l'équipe technique de B kunko, assisté à cet effet par un comité pédagogique composé de deux conseillers pédagogiques chargé du curriculum, d'un enseignant chevronné, d'un enseignant titulaire de classe à curriculum niveau 1. Les tests élaborés sont partagés avec le conseil consultatif, le panel des tests et la direction nationale de la pédagogie. L'élaboration des tests suit cette même procédure tous les ans et se fait au niveau central à Bamako.
3. Les tests de B kunko sont fiables, comparables, efficaces, simples, à faible coût et applicables par les acteurs à la base ;
4. Les tests de lecture pour les différentes langues de l'évaluation sont constitués de cinq (05) items, à savoir : lecture des sons, lecture des syllabes, lecture des mots, lecture de paragraphes ou lecture courante et lecture compréhension. Ils sont élaborés dans une langue source (français) puis traduits dans les langues nationales concernées par l'évaluation.
5. Les tests de mathématiques pour les différentes langues de l'évaluation sont constitués de huit (08) items, à savoir : la numération, les opérations à un chiffre, les opérations à deux chiffres, la résolution de problèmes, la reconnaissance de figures géométrique, la

reproduction des figures géométriques, les mesures et l'orientation dans l'espace. Les tests sont élaborés dans une langue source (français) puis traduits dans les langues nationales concernées par l'évaluation.

6. Les tests n'évaluent pas le programme enseigné et non plus le niveau des évalués en fonction de leur classe (niveau d'étude) mais plutôt les compétences de base des enfants en lecture et mathématiques. Ils observent la politique éducative du Mali en ce qui concerne l'environnement, le genre, la culture et les préjugés religieux).
7. Il n'y a pas d'interdépendance entre les items d'un même test, ni entre les tests d'une même langue et non plus entre les tests de différentes langues.

2.3.3 Procédures d'élaboration des tests

2.3.3.1 Processus d'élaboration

Le niveau I du curriculum (1^{ère} et 2^{ème} années) de l'enseignement fondamental constitue la base de conception de tous les tests. Dans chacun des domaines de l'évaluation (lecture et mathématiques), cinq (5) projets de tests ont été élaborés dans une langue source (français pour notre cas) par l'équipe technique du programme, appuyée par le comité pédagogique. Ces projets de tests sont partagés avec le conseil consultatif, le ministère de l'éducation à travers la direction nationale de la pédagogie (DNP) et des personnes ressources externes et leurs observations et contributions y ont été intégrées. Ils ont ensuite été soumis à un pré-test en deux étapes comme suit :

- Une première étape dans un échantillon réduit (environ 200 enfants dans 10 villages /quartiers). Cette étape permettra de savoir si les enfants comprennent ce qui leur est demandé de faire dans chaque item, si les items ne sont pas ambigus et si les tests ont un niveau similaire et adéquat ;
- Une deuxième étape (pilote) à un échantillon plus élevé (environ une centaine de villages/quartiers avec beaucoup plus d'enfants) pour tester les procédures d'administration des tests, vérifier si les épreuves permettent de distinguer des niveaux de compétences différents entre les enfants évalués, déceler et corriger les préjugés ou discriminations éventuels contenus dans les items afin de les corriger.

Ce processus permettra de construire deux (02) tests finaux en lecture et deux (02) tests finaux en mathématiques qui seront partagés et validés avec le conseil consultatif/le panel des tests et le Ministère de l'éducation nationale à travers la direction nationale de la pédagogie (DNP) et la direction nationale de l'enseignement fondamentale (DNEF). Les tests ainsi validés dans une langue source (français) seront ensuite traduits dans les autres langues de l'évaluation et un atelier de validation sera organisé pour vérifier la légalité des contenus des tests traduits avec ceux de la langue source.

2.3.3.2 Structuration des tests

Le test de lecture

Le test de lecture est conçu pour évaluer les compétences fondamentales en lecture. Il comprend cinq (05) items qui sont : Lettres/sons, syllabes, mots, paragraphe ou lecture courante et lecture compréhension. Chaque item évalue une aptitude spécifique mais donne un soutien supplémentaire pour les autres éléments et renforce ainsi le contexte de l'évaluation de la lecture.

Item 1 : Les lettres/sons

Cet item évalue La conscience alphabétique (lettres Graphèmes) et la conscience Phonémique (son initial, médian et final). Il permet de mesurer les compétences pour l'enfant à pouvoir reconnaître et déchiffrer les lettres et des sons. L'item est composé de huit (08) lettres/sons dans une graphie familière à l'enfant.

Item 2 : Les syllabes

Ces deux items évaluent la capacité d'identification syllabes et la capacité de décodage de l'enfant. L'item Syllabes est composé de huit (08) syllabes.

Item 3 : Les Mots

L'item Mots comprend huit (08) mots familiers. Ils doivent cependant respecter la structure grammaticale du mot et éviter les homophones. Tous les huit (08) mots de l'item sont constitués de deux à trois syllabes au plus.

Item 4 : Lecture courante

Cet item évalue les capacités de l'enfant à respecter les conventions de texte en lecture : sens de la lecture, intervalles entre les mots, la ponctuation, etc. L'item est composé de quatre phrases simples composées chacune de quatre (04) à six (06) mots de deux à trois syllabes au plus. Si l'enfant n'est pas capable de lire le paragraphe (lecture courante), l'administrateur lit un texte oral pour lui et ensuite il lui pose quatre questions de compréhension. Ceci permettra de faire la distinction entre les enfants qui ont des aptitudes insuffisantes pour déchiffrer mais peuvent comprendre un texte oral de ceux qui n'ont pas la capacité de comprendre le sens d'un texte oral.

Item 5 : Lecture compréhension

Cet item évalue la capacité de l'enfant à lire et comprendre un texte écrit et à faire des déductions. Il s'agit d'un petit texte de six à sept phrases racontant une petite histoire et qui tiennent compte des réalités socioculturelles de l'enfant, la culture malienne, respecte la pudeur des enfants et s'inscrivent dans la limite des normes prévues par la politique éducative du Mali. Le texte est sanctionné par quatre (04) questions de compréhension auxquelles l'enfant doit trouver la réponse correcte.

Le test de mathématiques

Le test de mathématiques est conçu pour évaluer les compétences fondamentales en mathématiques. Il comprend cinq (05) items qui sont : Numération, Opération à un chiffre, à deux chiffres, Résolution de problème, Reconnaissance et Reproduction de figure géométrique, Notion d'espace

Items 1: Numération

Cet item évalue la capacité des enfants à identifier des symboles de nombre, comparer/ordonner les nombres, compter et écrire le total et dessiner un nombre d'objets pour faire correspondre à un symbole de nombre. Ces tâches utilisent toutes des nombres à un ou deux chiffres. Il est composé des chiffres et nombres que l'enfant lit et représente par des images ; des images que l'enfant compte et écrit le chiffre ou nombre correspondant et des comparaisons que l'enfant fait entre des chiffres et des nombre.

Item 2 : Opérations à un chiffre

L'item 2 évalue la capacité des enfants à distinguer des opérations d'addition, de soustraction, de multiplication à un (01) chiffre, les poser et les effectuer correctement. Il est composé de deux (02) opérations d'addition, deux (02) opérations de soustraction et deux (02) opérations de multiplication. En addition et en multiplication, il y a une opération avec retenue et une opération sans retenue.

Item 3 : Opérations à deux chiffres

L'item 2 évalue la capacité des enfants à distinguer des opérations d'addition, de soustraction, de multiplication à deux (02) chiffres, les poser et les effectuer correctement. L'item est composé de deux (02) opérations d'addition, deux (02) opérations de soustraction et deux (02) opérations de multiplication. En addition et en multiplication, il y a une opération avec retenue et une opération sans retenue.

Item 4 : La résolution de problèmes

L'item 4 a pour objet d'évaluer la capacité de raisonnement, de déduction et de résolution de l'enfant. Il s'agit d'une situation à problème qui fait appel à la capacité de réflexion, d'analyse et de raisonnement de l'enfant. Cet item combine les opérations d'addition, de soustraction et de multiplication dans une seule situation problème. L'enfant doit poser le problème, identifier les opérations, les poser et les effectuer afin de trouver la solution.

Géométrie

Les items en géométrie testent la capacité de l'enfant à identifier et reconnaître une figure géométrique donnée et la capacité à reproduire une figure géométrique déjà vue, la capacité d'identification et de l'utilisation des unités de mesure et la capacité d'orientation dans l'espace.

Item 5 : Identification et reconnaissance

Il est composé d'un ensemble de figures géométriques (cercle, triangle, rectangle, carré, losange, parallélogramme etc.) et permet de tester la capacité de l'enfant à identifier et reconnaître une figure géométrique. Il consiste à demander à l'enfant d'identifier dans cet ensemble trois figures géométriques données et de le reconnaître sous différents formats (grand ou petit) ou différentes couleurs (verte, rouge, jaune, etc.).

Item 6 : Reproduction de figure géométrique

L'item 6 évalue la capacité de l'enfant à reproduire des formes géométriques, des formes droites et des formes courbées qu'il a déjà vu. Il consiste à demander à l'enfant de reproduire une figure géométrique donnée.

Item 7 : Mesures

L'item 7 permet de mesurer la capacité de réflexion et de déduction de l'enfant. Il porte sur trois (03) unités de mesure (le mètre, le kilogramme et le litre) et un ensemble de corps différents. On demande à l'enfant de lier trois corps, chacun à l'unité de mesure correspondante.

Item 8 : Orientation dans l'espace

L'item 8 mesure la capacité de l'enfant à se situer et/ou à situer des objets dans l'espace. Il évoque quatre (04) situations différentes dans lesquelles sont placés des objets par rapport à un repère donné (en haut, en bas, à gauche et à droite). On demande à l'enfant de donner la position de chacun des objets par rapport au point de référence en question.

2.3.3.4 Application des tests et notation des enfants

L'évaluation B kunko se passe dans les ménages, en présence des parents et concernent tous les enfants de 6 à 14 ans (scolarisés, déscolarisés et non scolarisés) dans les ménages sélectionnés. La mise en œuvre est assurée par des enquêteurs et les enfants sont évalués individuellement et de façon orale, en lecture et en mathématiques selon la démarche qui suit :

➤ En Lecture

Le test comprend cinq (05) items et est noté sur un total de 50 points. L'enfant est soumis à tous les items et noté comme suit :

Item 1 : Lettres/ sons : 8 points

Cet item est composé de 8 lettres/sons. L'administrateur demande à l'enfant de les lire tous et pour chaque lettre/son correctement lu, il obtient 1 point.

Item 2 : Syllabes : 8 points.

Cet item est composé de 8 syllabes. L'administrateur demande à l'enfant de les lire toutes et pour chaque syllabe correctement lue, il obtient 1 point.

Item 3 : Mots : 10 points

Cet item comprend 8 mots familiers que l'enfant lit en entier. Pour chaque mot correctement lu, l'enfant obtient 1,25 point.

Lecture courante : 12 points

L'item 4 est composé de 4 phrases que l'administrateur demande à l'enfant de lire chacune. Chaque phrase est notée sur 3 points. Chaque fois que l'enfant échoue à un mot, il perd 1 point et l'enfant perd la totalité des points de la phrase s'il fait 3 fautes dans la même phrase

L'enfant lit la phrase sans couper les mots en des syllabes. Pour une même phrase, seulement trois (03) échecs sont tolérés et au-delà l'enfant perd la totalité des points attribués à la phrase. La ponctuation (les virgules, les points-virgules, les points d'exclamation, les points d'interrogation) et l'accentuation (accent grave, accent aigu, accent chapeau, etc.) sont observées. Cependant, le bégayement, la mauvaise prononciation au niveau de certains sons comme J, S, CH, V, U, due aux interférences de langues et autres raisons physiologiques sont tolérés.

Si l'enfant n'est pas capable de lire le paragraphe (lecture courante), l'administrateur lit un texte oral pour lui et lui pose deux questions simples de compréhension. Ceci permettra de faire la distinction entre les enfants qui ont des aptitudes insuffisantes pour déchiffrer mais peuvent comprendre un texte oral de ceux qui n'ont pas la capacité de comprendre le sens d'un texte oral.

Item 5 : Lecture Compréhension : 12 points

L'item 5 comprend un texte et quatre (04) questions de compréhension. L'enfant lit le texte silencieusement et répond ensuite aux questions. Pour chaque question correctement répondue, l'enfant obtient 3 points, soit au total 12 points pour l'item.

➤ En Mathématiques : Le test comprend huit (08) items et est noté sur un total de 50 points.

L'enfant est soumis à tous les items et noté comme suit :

Item 1 : Numération : 8 points

Cet item comprend quatre (04) énoncés (un sur la lecture de chiffres/nombres, un sur la comparaison et deux sur le comptage). Chaque énoncé est noté comme suit :

Énoncé 1:3 points

Dans cet énoncé, l'administrateur demande à l'enfant de lire les 6 chiffres/nombres et pour chaque chiffre/nombre correctement lu, il obtient 0,5 point, soit au total 3 points pour l'item.

Énoncé 2:2 points

Dans cet énoncé, l'administrateur demande à l'enfant de comparer des chiffres/nombres dans quatre (04) cas de figures. Pour chaque comparaison réussie, l'enfant obtient 0,5 point, soit un total de 2 points.

Énoncé 3 : 1,5 point : L'enfant compte les fruits dans le cercle et écrit le nombre devant le cercle.

Énoncé 4 : 1,5 point : L'enfant trace le nombre de bâtonnet correspondant à la valeur marquée devant le cercle.

Item 2 : Opération à un chiffre : 6 points

Il comprend 6 opérations que l'enfant pose et effectue. Pour chaque opération réussie, l'enfant obtient 1 point, soit un total de 6 points pour l'item.

Item 3 : Opération à deux chiffres : 6 points

Elle comprend 6 opérations que l'enfant pose et effectue toutes. Pour chaque opération réussie, l'enfant obtient 1 point, soit un total de 6 points pour l'item.

Items 4 : Résolution de problème : 12 points

Elle comprend trois (03) situations à problème que l'enfant doit résoudre. Pour chaque bonne solution trouvée, il obtient 4 points, soit un total de 12 points pour l'item.

Item 5 : Reconnaissance des figures géométriques : 3 points

L'item 5 est composé d'un ensemble de figures géométriques parmi lesquelles l'administrateur montre trois à l'enfant et lui demande de donner le nom de chacune. Pour chaque réponse correcte, l'enfant obtient 1 point, soit un total de 3 points pour l'item.

Item 6 : Reproduction d'une figure géométrique : 2 points

Dans cet item, l'administrateur demande à l'enfant de reproduire 1 figure géométrique quelconque. S'il le réussit, il obtient 2 points.

Item 7 : Les mesures : 3 points

L'administrateur demande à l'enfant de lier à trois corps, l'unité de mesure correspondante. Pour chaque cas réussi, il obtient 1 point, soit un total de 3 points pour l'item.

Item 8 : Notion d'espace : 10 points

En se référant à une image donnée, l'administrateur demande à l'enfant de situer 4 éléments par rapport à un objet donné. Pour chaque cas réussi, il obtient 2,5 points, soit un total de 10 points pour l'item.

En plus d'évaluer le niveau de compétence des enfants, l'agent de collecte recueillera également des données sur les facteurs contextuels dans la communauté de vie de l'enfant, au niveau de l'école du village/quarter et dans le ménage (voir Livret d'évaluation). Des analyses mettant en rapport les résultats des tests des enfants avec ces facteurs contextuels permettront de mieux appréhender l'influence de ces facteurs sur la qualité des apprentissages scolaires et de formuler des meilleurs arguments de plaidoyer auprès des décideurs publics pour des apprentissages de qualité au Mali.

Par ailleurs, pour assurer une bonne qualité des données collectées, un dispositif de suivi de la collecte et de vérification des données est mis place et fonctionne comme suit :

- L'ensemble des données (données villages, données écoles, indicateurs ménages et niveau des enfants en lecture et mathématiques) sont collectées par les relais/enquêteurs et consignées dans le livret d'évaluation.
- En plus de suivi/appui aux relais/enquêteurs au moment de la collecte, les points focaux/superviseurs passent en revue tous les livrets des différents villages/quartiers pour vérifier la bonne tenue des outils, les erreurs d'enregistrement, l'exactitude de certaines informations vérifiables sur le terrain et les informations manquantes. Au besoin, ils interpellent les enquêteurs pour des éclaircissements et des compléments d'information.
- Ensuite l'équipe technique travaille avec tous les points focaux individuellement sur les livrets remplis, les éventuelles erreurs d'enregistrement, l'exactitude des données vérifiables sur le terrain, l'effectivité de la collecte dans les villages/quartier, la période de collecte de données aux différents niveaux dans un même village et aussi entre différents villages couverts par un même enquêteur. Toutes les erreurs sont corrigées sur place et les informations manquantes sont fournies par les points focaux et les relais/enquêteurs.
- Ce dispositif qui opère avant la saisie des données est renforcé par un système de saisie double entrée qui permet d'avantage de maîtriser et corriger les erreurs de saisie avant le nettoyage et l'analyse proprement dit.

2.4 CADRE D'ÉLABORATION DES INSTRUMENTS CONTEXTUELS (Outils de collecte des données)

INTRODUCTION

Le programme d'évaluation des apprentissages scolaires par la société civile (Bunko) a comme mission fondamentale d'évaluer dans les ménages, les compétences basiques des enfants de 6 à 14 ans en lecture, mathématique et communiquer autour des résultats de l'évaluation à l'attention des parents dans les ménages, des citoyens et des décideurs locaux et nationaux en vue d'un changement de pratiques et de politiques en faveur des apprentissages de qualité partout au Mali. A cet effet, en plus des tests d'évaluation qui mesurent le niveau de compétence des enfants, les instruments contextuels constituent un ensemble de trois questionnaires (Fiche de données Village/quartier, Fiche d'Observation Ecole et Fiche de données Ménage/Enfant) utilisés pour collecter des données qui seront analysées et interprétées par la suite. Ils permettent de collecter les informations utiles sur les facteurs contextuels pouvant influencer positivement ou négativement sur les apprentissages scolaires des enfants.

Objectifs

- Définir les principes ou logique de choix des instruments contextuels
- Informer les acteurs sur le processus d'élaboration des instruments contextuels (les questionnaires);
- Offrir aux acteurs intéressés une terminologie commune pour discuter du programme et de ses résultats.

2.4.1 Principes ou logique de choix des instruments

Dans le cadre de l'évaluation, les instruments contextuels intervenant sont au nombre de trois (03), à savoir :

- La Fiche de données Village/Quartier ;
- La Fiche d'Observation Ecole ;
- La Fiche de données Ménage.

Ces trois instruments sont réunis pour constituer ce qu'on appelle *le LIVRET D'ÉVALUATION*. Il est ainsi constitué pour chaque village ou quartier, un livret d'évaluation composé de la Fiche de données Village/quartier, la Fiche d'Observation Ecole et de vingt (20) copies de la Fiche de données Ménage pour les 20 ménages à couvrir dans le village. Le choix de ses instruments et de leur contenu se fonde sur la logique que l'apprentissage de l'enfant est sous l'influence de différents facteurs qui se situent essentiellement à trois (03) niveaux qui sont:

- le ménage où vit l'enfant ;
- l'école qui est le cadre d'apprentissage de l'enfant ;
- la communauté de vie de l'enfant.

Le choix de ces trois instruments s'explique par leur interdépendance dans le processus d'éducation. En effet, le processus d'éducation de l'enfant commence dans le ménage ou la famille où l'enfant vit sous l'influence des parents et reçoit d'eux les premières notions éducatives. Il continue ensuite dans la communauté qui transfère à l'enfant les normes et conduites de vie collectives et les valeurs socioculturelles. Ensuite intervient l'école où l'on transfère à l'enfant des connaissances théoriques formelles lui préparant à sa vie future d'adulte et citoyen responsable. En plus, ces trois milieux exercent ensemble une sorte de pression positive sur l'enfant dans le cadre des apprentissages. Les apprentissages donnés aux enfants à l'école par l'enseignant doivent être soutenus et renforcés par les parents dans les ménages et les communautés. Cette symbiose dans laquelle chacun joue sa partition doit prévaloir pour des apprentissages de qualité pour tous les enfants. C'est pour cela qu'il est important pour B kunko, de collecter et d'analyser des informations au niveau de ces entités et voir leur influence sur les apprentissages scolaires des enfants.

2.4.2. Procédures d'élaboration et des instruments contextuels

Les trois instruments contextuels (Fiche de données Village/Quartier, Fiche d'Observation Ecole et Fiche de données Ménage) utilisés dans le cadre de B kunko sont fortement inspirés de ceux utilisés par ASER en Inde et UWEZO en Afrique de l'Est.

Ces outils prennent également en compte les facteurs environnementaux au niveau des entités Village, Ecole et Ménage (voir détails sur les contenus des instruments contextuels ci-dessous) qui peuvent influencer positivement ou négativement sur les apprentissages scolaires. Pour l'élaboration des instruments, un projet de fiche de données Village/Quartier, un projet de fiche d'observation Ecole et un projet de fiche de données Ménage sont élaborés par l'équipe technique, partagés avec le conseil consultatif (organe de conseil et d'orientation du programme) et les acteurs nationaux (les services centraux et déconcentrés de Ministère de l'éducation nationale, les collectivités décentralisées et les organisations de la société civile investies dans le domaine de l'éducation) et leurs feedbacks y seront intégrés. Ces versions améliorées des projets d'instruments contextuels seront mises à l'essai lors d'un pré-test ensemble avec les tests d'évaluation. Les enseignements de ce pré-test sont intégrés pour finaliser les instruments contextuels avant la mise en application proprement dite. Tous ces instruments sont élaborés par l'équipe du programme, partagés avec le conseil consultatif et testés sur le terrain avant d'être finalisés. Des mises à jour sont effectuées chaque année en fonction de l'évolution de la situation de l'éducation et selon les besoins de la recherche. Cependant, l'introduction de tout nouvel élément doit faire l'objet d'un pré-test et de partage avec les acteurs impliqués dans le processus. Aucun élément ne doit figurer dans les instruments contextuels s'il ne permet pas de collecter des informations utiles pour l'analyse des données.

2.4.3. Structure des instruments contextuels

2.4.3.1 La Fiche de données Village/Quartier

Elle permet de collecter des informations sur l'environnement du village/quartier des enfants évalués et comprend trois éléments essentiels :

- **Les caractéristiques de l'environnement physique du village/quartier concerné :**
Les éléments de contenu à ce niveau portent essentiellement sur la présence ou non d'infrastructures éducatives dans le village (Centre de Développement pour la Petite

Enfance (CDPE), Ecole (école moderne ou médersa), Centre d'Education pour le Développement (CED), Centre d'alphabétisation, Bibliothèque ou coin de lecture), d'infrastructure de santé et d'hygiène (centre de santé, point d'eau potable), de l'éclairage public, des conditions d'approvisionnement du village/quartier (marché, route praticable en toute saison) ;

- **Le statut et le type des écoles dans le village/quartier (public, privé, communautaire)** et le programme d'enseignement au niveau de ces écoles (**Classique** : programme d'enseignement dans lequel le français est le seul médium d'enseignement ; **Curriculum** où l'enfant commence l'apprentissage dans sa langue maternelle et est qui basée sur l'approche par compétence)
- **La situation des organes de mobilisation, d'animation et de gestion de l'éducation** (existence et fonctionnalité des organes du Comité de Gestion Scolaire (CGS), de l'Association des Parents d'Elèves (APE) et l'Association des Mères d'Elèves (AME), etc.). Mais cette partie n'est renseignée que s'il y a une école dans le village ou le quartier où vit l'enfant.

2.4.3.2 La Fiche de données Ecole

La fiche de données Ecole s'applique à l'école publique fondamentale 1. Au cas où il y a plus d'une école publique dans le village, c'est celle qui a le plus grand nombre de cours qui est choisie. S'il n'y a pas d'école fondamentale publique du 1^{er} cycle dans le village et qu'on doit choisir entre une école communautaire et une école privée, c'est l'école communautaire qui est retenue. Mais s'il n'y a qu'une seule école dans le village qui est privée, elle est alors observée.

La fiche de données Ecole permet de collecter des informations sur l'école observée, qui peuvent influencer positivement ou négativement sur les apprentissages des enfants. Elle traite des points suivants :

- Les caractéristiques physiques de l'environnement de l'école observée (bloc de direction, point d'eau potable, clôture, terrain de jeu, normes de construction des salles (aération, accessibilité des enfants handicapés, dispositif sanitaire et d'hygiène, etc.) ;
- Les données pédagogiques de l'école (effectif des élèves et des enfants, typologie des enseignants, nombre de cours, présence et absence des élèves et des enseignants, disponibilité des enseignants au niveau de l'école, disponibilité des manuels scolaires et des matériels didactiques, conditions d'apprentissages en classe, appropriation de l'école par les communautés, les services techniques et la collectivité).

Ces informations seront mises en rapport avec le niveau des apprenants pour établir des comparaisons entre des enfants de différents villages ayant les mêmes réalités (facteurs contextuels) et élaborer des argumentaires de plaidoyer à l'endroit des décideurs publics (collectivités et Gouvernement) afin qu'ils prennent les mesures nécessaires pour réunir les conditions minimums d'apprentissage au niveau des écoles partout dans le pays. Le contenu de ces différents éléments peut varier d'une année à une autre et selon les besoins de la recherche. Tous les ans, ces éléments sont analysés pour voir leur influence sur le niveau des apprentissages scolaires des enfants.

2.4.3.3 Fiche de données Ménage

La fiche de données Ménage permet de collecter des informations sur les enfants évalués et leurs ménages d'appartenance. Elle comprend deux parties essentielles, à savoir:

- Une première partie qui traite des indicateurs Ménage (pouvoir économique du ménage illustré par le type d'habitat, l'éclairage, le nombre de repas par jour, la présence de radio et TV, la source de l'eau de boisson ; etc.). Ces indicateurs sont utilisés pour évaluer le pouvoir économique des ménages et de les mettre en rapport avec le niveau de compétence des enfants évalués.
- Une deuxième partie qui traite essentiellement de chaque enfant évalué à savoir son identité, son statut (scolarisé, déscolarisé ou non scolarisé), les informations détaillées se rapportant à sa classe, son école, le programme d'enseignement dans sa classe où il est scolarisé (Classique où le français constitue le seul médium d'enseignement ; Curriculum où l'enseignement commence par l'apprentissage dans sa langue maternelle d'abord pour ensuite s'étendre progressivement le français); des informations sur les raisons de sa déscolarisation au cas où il est déscolarisé et la structure d'apprentissage que fréquente l'enfant au cas où il n'est pas scolarisé ; le niveau d'instruction de ses parents ou tuteurs ; et le niveau de compétence proprement dit de l'enfant en lecture et en mathématiques (les domaines de l'évaluation).